



Nouvelles sessions de formation sur la grippe A H1N1 du 4 novembre au 31 décembre 2009

Le Comité Paritaire National de la FPC a décidé de financer des sessions de formation sur l'épidémie de grippe A (H1N1)v pour permettre aux médecins libéraux de s'approprier les différentes recommandations concernant les modalités et les moyens de lutte efficaces.

Ces formations, destinées à tous les médecins libéraux conventionnés en exercice y compris les médecins remplaçants, sont prises en charge par l'OGC.

Chaque session, d'une durée minimale de 2 heures (en journée ou en soirée), s'appuie sur le programme ci-dessous. Le format étant différent des formations FPC classiques, les participants ne seront pas indemnisés pour perte de ressources.

Les dates, lieux et organismes formateurs sont consultables grâce à notre moteur de recherche : <http://www.ogc.fr/medecins/formations/formations.php>

Il suffit de taper « grippe » dans le champ « mots clés » ou bien de sélectionner le thème « A H1N1 » dans la liste déroulante des thèmes.

Programme :

Durée de la formation : au minimum 2 heures

Intervenant-expert : un médecin généraliste, un infectiologue, un interniste, un pédiatre **ou** un pneumologue

Public : médecin généraliste et autres spécialités médicales

Objectifs de la formation

- Connaître les dernières recommandations actualisées et validées sur l'épidémie de grippe
- Orienter les patients pour les modalités de vaccinations aux 2 gripes (grippe saisonnière, grippe H1N1)
- Donner des soins aux patients présentant un syndrome grippal
- Identifier les sujets à risque et les formes sévères

Points que devra aborder la formation

1. la grippe A(H1N1)v
 - spécificité de la grippe A (H1N1)v, définition
 - transmission et symptômes
 - interaction avec la grippe saisonnière
2. prévention
 - mesures préventives (conseils, masques...)
 - anti-viraux
 - vaccin, personnes invitées à se faire vacciner
3. traitement
 - signes d'alerte, personnes à risque
 - recommandations du Haut Conseil de santé publique
 - groupe de population à vacciner contre la grippe A (H1N1)v, par ordre de priorité
 - o Personnels de santé médico-sociaux et de secours
 - o Femmes enceintes à partir du début du 2^e trimestre
 - o Entourage des nourrissons de moins de 6 mois



- Nourrissons âgés de 6-23 mois avec facteur de risques
 - Sujets âgés de 2 à 64 ans avec facteur de risque
 - Nourrissons âgés de 6-23 mois sans facteur de risque
 - Sujets âgés de 65 ans et plus avec facteur de risque
 - Sujets âgés de 2-18 ans sans facteur de risque
 - Sujets âgés de 19 ans et plus sans facteur de risque
 - prise en charge médicale des personnes infectées par le VIH (actualisation 16 septembre 2009)
4. Plan national de prévention et de lutte « Pandémie grippale »
- point de situation au jour de la formation
 - principes d'action et dispositions d'organisation
 - quand déclarer ?
 - le prélèvement naso-pharyngé (quels patients)
 - conduite à tenir devant la déclaration de signes évocateurs de grippe dans un établissement de santé
 - Dispositif de communication

Mise en ligne sur le site www.ogc.fr : 4 novembre 2009